

MONTREAL PLUS

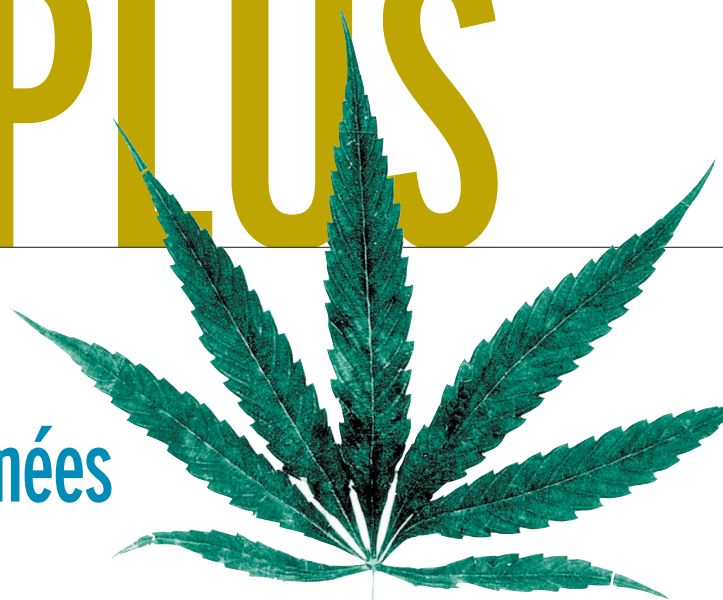


**Les péripéties
d'André Forgues**

Page 3

**Six serres
de mari fermées**

Page 2



La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 16 MARS 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Urgences Santé congédie ses deux ambulanciers

PASCALE BRETON

Les deux techniciens ambulanciers d'Urgences Santé qui ont refusé de porter secours à Janin Folchitto, victime d'un arrêt respiratoire dans la nuit du 24 février dernier, ont été congédiés.

« Nous avons jugé qu'ils n'avaient pas fait leur travail de la bonne façon en ne portant pas assistance à la personne », a dit André Champagne, porte-parole d'Urgences Santé hier. Comme l'enquête du coroner et une enquête policière sont toujours en cours dans cette affaire, la direction n'a pas voulu faire d'autre commentaire.

Janin Folchitto, 31 ans, se trouvait avec des amis au bar Le Millenium dans la nuit du 24 février lorsqu'il a ressenti un malaise. Deux de ses amis l'ont aussitôt transporté dans une voiture vers un hôpital tandis qu'un troisième suivait dans un autre véhicule. À l'intersection des rues Viau et Viterbe, à Saint-Léonard, ils ont bloqué la voie à une ambulance pour demander de l'aide.

Selon les trois amis de la victime, les deux techniciens ambulanciers ont refusé de porter assistance à la victime en leur indiquant seulement comment se rendre au centre hospitalier le plus proche, l'Institut de cardiologie situé quatre rues plus loin. Les ambulanciers ont pour leur part soutenu qu'on leur avait seulement demandé où était l'hôpital.

Les ambulanciers pourraient maintenant faire face à la justice puisque le SPCUM mène aussi une enquête dans ce dossier. Des accusations de négligence criminelle pourraient être portées. « Il est encore trop tôt pour dire si des accusations criminelles seront portées ou non, mais s'il y a des accusations, elles pourraient être de négligence », a déclaré avec prudence le commandant André Durocher.

Les deux ambulanciers étaient suspendus sans salaire depuis les événements du 24 février pour les fins de l'enquête interne d'Urgences Santé et mercredi, la direction les a congédiés. Hier, le syndicat n'avait pas encore rencontré les deux jeunes hommes et disait marcher sur des oeufs dans ce dossier.

« S'il y a vraiment eu une faute lourde, il est clair que nous ne pouvons endosser ça, mais pour l'instant, nous n'avons pas eu les motifs de la direction pour congédier les deux ambulanciers et de notre côté, nous avons la seule version des deux techniciens, qui est qu'on leur a seulement demandé où se trouvait l'hôpital », a dit Yves Imbeault, président du Regroupement des techniciens ambulanciers du Québec.

Le syndicat doit rencontrer prochainement les deux employés congédiés, mais il doit obtenir de plus amples renseignements auparavant. « Il est clair dans ce dossier-là que la direction a manqué de transparence, nous ne réussissons pas à savoir quoi que ce soit », a ajouté M. Imbeault.



Une plaque commémorative en mémoire de Jean-Pierre Lizotte a été dévoilée hier par le groupe communautaire L'itinéraire et le Mouvement action justice dans le cadre de la cinquième Journée internationale contre la brutalité policière.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

La Journée internationale contre la brutalité policière se déroule dans le calme

PASCALE BRETON

POUR LA PREMIÈRE FOIS en trois ans, la manifestation organisée dans le cadre de la cinquième Journée internationale contre la brutalité policière s'est déroulée dans le calme hier.

À l'invitation des Citoyens opposés à la brutalité policière (COBP), environ 150 personnes — à peu près tous des jeunes — se sont réunies à la place Émilie-Gamelin vers 17 h pour ensuite marcher pendant deux heures dans les rues de la métropole. Comme l'an dernier, les manifestants ont fait un arrêt devant le Shed Café en mémoire de Jean-Pierre Lizotte, un sans-abri mort des suites de ses blessures le 16 septembre 1999, après une arrestation musclée des policiers. Les participants de la marche ont aussi fait une courte halte devant le quartier

général du SPCUM avant de revenir à leur point de départ.

Le mot d'ordre était le pacifisme. « On est tanné d'en prendre. Il y a de la violence policière ici, mais aussi partout sur la planète et c'est avec des mouvements de masse qu'on va faire changer les choses. On ne veut pas de violence, mais on ne se cache pas que plusieurs participants ont une très grosse colère en eux contre ce qui se passe », a lancé un manifestant qui venait de s'adresser à la foule mais qui, comme plusieurs, ne voulait pas se nommer de peur d'être reconnu par les policiers.

Lors des deux dernières années, la manifestation organisée dans le cadre de la journée du 15 mars avait donné lieu à de la casse, entre autres dans un restaurant McDonald's et un poste de quartier du SPCUM. L'an dernier, 112 personnes

avaient été arrêtées, une centaine en 1999.

Rien de tel ne s'est produit cette année, mais plusieurs manifestants se sont montrés agressifs envers les journalistes, particulièrement les cameramen, disant que leurs images servent aux policiers. Quelques participants ont d'ailleurs tenté d'obstruer les lentilles des caméras, alors qu'eux-mêmes filmaient et prenaient des photos en toute quiétude.

Le rassemblement a pris fin vers 19 h 30, lorsque le groupe s'est dispersé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Une quinzaine de contestataires ont eu l'idée de bloquer l'intersection, empêchant les automobilistes de passer, mais une demande des policiers

Voir JOURNÉE en E2

Haro sur l'École du Barreau

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

L'ÉCOLE DU BARREAU ne prépare pas ses étudiants à devenir de bons avocats, se plaint leur association, qui voudrait que le ministère de l'Éducation force l'école à rendre des comptes.

Hier avant-midi, ils étaient plus d'une centaine à manifester sur les marches du palais de justice — où ils espèrent plaider un jour —, tous convaincus que leur faramineux taux d'échec (de 62 % après trois examens) prouve qu'ils sont mal formés, mal encadrés et mal évalués. Une opinion que partagent les doyens des facultés de droit de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec, venus appuyer les jeunes. « Chez nous, des taux d'échec pareils, c'est le signe que l'examen ne colle pas à la matière ou que le prof a raté son coup », a déclaré le doyen de l'UdeM, Jacques Frémont. « Tout le monde sait qu'il y a un problème. »

Les jeunes soutiennent que l'école corrige les examens de façon « injuste, arbitraire et inéquitable » parce qu'elle désire éliminer le plus d'étudiants possible afin de limiter le nombre d'avocats. « Si c'était notre but, on ferait comme les actuares, on prendrait 250 personnes par an maximum (au lieu des 1000 diplômés en droit) », rétorque le président du Comité de formation professionnelle de l'École, M^e François Fontaine.

L'avocat souligne que les étudiants de certaines universités réussissent ses examens McGill mieux que les autres (ceux de McGill réussissent à 80 %, contre 27 % pour ceux de l'UQAM). Et que les jeunes sont admis en droit beaucoup plus facilement que jadis. En 1990, environ un étudiant sur quatre était admis à l'UdeM. Dix ans plus tard,

de 60 % à 70 % d'entre eux le sont. « Est-ce que c'est normal qu'un étudiant de quatrième année ne sache pas ce qu'est une hypothèque ? lance-t-il. Je ne peux pas juger de ce que vaut leur bac. Je ne peux pas présumer qu'ils sont prêts à pratiquer, omettre de vérifier leurs connaissances juridiques. Il faut protéger le public. »

« On a bel et bien un problème de qualité des étudiants, admet M. Frémont. Mais la majorité sont très bons, cela n'explique pas des taux d'échec aussi élevés. »

Quoi qu'il en soit, l'école du Barreau n'en est pas à ses premiers démêlés avec les étudiants. Depuis 1993, les avocats en herbe ont plusieurs fois manifesté et écrit aux journaux pour protester contre leur formation. En 1994, ils déposaient un mémoire à l'Office des professions et réclamaient la fermeture pure et simple de l'École. Le Barreau a plutôt modifié son programme, ajoutant des cours de théorie aux cours pratiques (sur la négociation, la rédaction de procédure, la plaidoirie).

« On est tombés dans l'autre extrême, déplore Marie-Andrée Lapierre, qui préside l'association étudiante. On ne développe plus assez nos habiletés professionnelles et ce n'est plus ce qu'on évalue. On fait une quatrième année d'université. Le ministère devrait vérifier ce qui se fait à l'école puisqu'il lui verse 2700 \$ par étudiant. »

En 1993, c'est plutôt le Barreau qui menaçait d'évaluer la qualité des étudiants en leur imposant un examen d'entrée. L'idée a finalement été écartée. « C'est mieux pour eux, argue aujourd'hui M^e Fontaine. Cela permet à ceux qui ont fait leur bac en dilettante de donner un coup la quatrième année. Après les examens de reprise, 70 % réussissent. »



Plus d'une centaine d'étudiants en droit ont manifesté hier sur les marches du palais de justice de Montréal... où ils espèrent plaider un jour.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©



La Presse vous donne
LE GOÛT DE
renover

À gagner :
**5 000 \$ d'achats
chez RONA**

Pour participer, consultez
le cahier **MonToit**, samedi

La Presse

en collaboration avec

RONA
au service de votre imagination

L'adolescent d'Arundel était conscient de son geste

MARCEL LAROCHE

L'adolescent inculpé du meurtre de ses parents a toujours été conscient de la gravité de son geste, à un point tel qu'il s'est évertué pendant plus de deux heures à camoufler les corps et à faire disparaître toute trace de sang avant l'arrivée de la police.

Le fait qu'il ait tenté de se soustraire à la justice en éliminant tout indice de son crime, a soutenu hier la procureure du ministère public, est la preuve irréfutable qu'il était en contrôle de tous ses moyens au moment du drame survenu le 22 mars 2000.

Dans sa plaidoirie présentée devant le juge Jean LaRue, de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, à Saint-Jérôme, M^e Nathalie Duperron-Roy a précisé que l'adolescent n'était pas déconnecté de la réalité quand il a assassiné son père et sa mère à leur domicile d'Arundel, près de Saint-Jovite, dans les Laurentides.

La poursuite a du même souffle rejeté la thèse d'une défense d'aliénation mentale en s'appuyant sur les expertises de deux experts en psychiatrie, le neuropsychologue Michel Parisien et le docteur Gilles Chamberland, de l'Institut Pinel,

qui n'ont décelé aucune forme de schizophrénie chez le jeune homme âgé aujourd'hui de 18 ans.

Dans son exposé des faits, M^e Duperron-Roy a parlé abondamment de la relation tendue que l'adolescent entretenait avec ses parents depuis qu'il avait été mis à la porte de l'école à cause de ses problèmes de consommation de cannabis.

Le jeune homme avait même décidé de quitter le domicile familial et l'école pour aller vivre en appartement avec des copains, à Saint-Jovite. Il n'avait que peu d'estime pour ses parents, qu'il considérait comme « des cons qui lui faisaient honte », de l'avis de ses amis qui ont témoigné au procès.

La procureure de la poursuite s'est également attardée sur les détails scabreux entourant le drame afin de démontrer que l'adolescent ne semblait pas souffrir de désorganisation de la pensée quand il est passé aux actes.

Sa première victime a été sa mère, qu'il a tout d'abord attaquée à coups de marteau sur la tête pour ensuite ouvrir la porte et la pousser en bas de l'escalier menant au sous-sol.

Réalisant quelques minutes plus tard qu'elle était toujours vivante (le pathologiste a compté 29 coups de marteau à l'autopsie), le fils est retourné au sous-sol et l'a froidement achevée d'une décharge de fusil avant de cacher le corps sous des boîtes.

Un certain temps se serait écoulé avant que l'adolescent s'empare d'une autre arme à feu pour se diriger dans l'atelier de travail adjacent à la maison, où il a abattu son père pour ensuite dissimuler le cadavre sous une couverture. Et pour faire disparaître les traces de sang, il a répandu des sciures de bois.

Lorsque sa soeur cadette est rentrée à la maison, vers 21 h le même soir, l'adolescent avait déjà eu amplement de temps de laver ses vêtements tachés de sang, replacer les armes et faire le ménage comme si tout était normal.

Et pour expliquer l'absence des parents dont l'auto était toujours dans l'entrée, le jeune homme a inventé toute une histoire en disant qu'ils venaient de gagner un voyage et qu'une limousine était venue les chercher à la maison.

L'adolescent a tellement bien joué la comédie, a précisé l'avocate de la Couronne, que les policiers étaient sur le point de quitter la maison (ils avaient été avisés par un appel au 911) quand ils ont insisté pour se rendre au sous-sol, où ils ont découvert le cadavre de la mère.

« La preuve démontre hors de tout doute raisonnable que l'adolescent avait l'intention spécifique de tuer ses parents », a conclu la procureure du ministère public.

Les plaidoiries de la Couronne et de la défense au procès du jeune homme sont maintenant terminées et le juge LaRue a reporté sa décision au 20 avril.

Arrestation d'un prétendu policier qui s'en serait pris à des jeunes femmes recrutées sur Internet

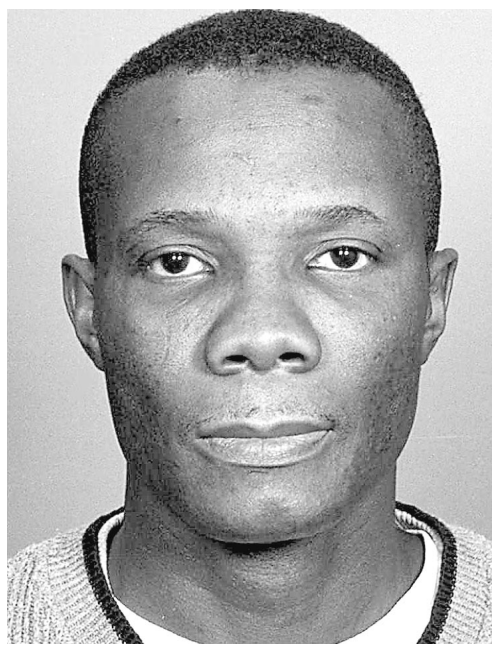
MARCEL LAROCHE

UN PRÉSUMÉ PRÉDATEUR sexuel qui recrutait ses victimes grâce à l'Internet a finalement été démasqué par la police.

Gamin Fircine-Desrosiers, qui se serait fait passer pour un agent de la paix pour empêcher les jeunes femmes de porter plainte, a été appréhendé par de vrais policiers de Laval.

Cet individu de 37 ans est soupçonné d'avoir utilisé le site Internet « Do you look good.com » pour faire du clavardage avec des jeunes femmes. Après quelques échanges virtuels, l'homme les invitait d'abord à une rencontre en tête-à-tête pour prendre un café. Puis, ce beau parleur suggérait à sa nouvelle amie de monter à bord de sa BMW 1995, modèle 318 de couleur rouge, pour l'accompagner dans un bar de Laval. À la fin de la soirée, le suspect s'arrangeait toujours pour inviter la jeune femme à son appartement du 3270, boulevard Saint-Martin Est, dans le quartier Duvernay, à Laval.

Et c'est dans ce traquenard qu'une adolescente de 15 ans, de Blainville, est tombée le soir du 28 décembre 2000, après avoir accepté d'accompagner Fircine-Desrosiers pour un dernier verre à son appartement. L'adolescente aurait été agressée



Gamin Fircine-Desrosiers, 37 ans, accusé d'agression sexuelle.

sexuellement. Au moment de quitter l'appartement, elle aurait menacé son agresseur de le dénoncer à la police. Exhibant alors une plaque de la police de Laval, il

lui aurait dit que c'était peine perdue car il était lui-même policier.

Ce geste d'intimidation n'a cependant pas été pris au sérieux par l'adolescente qui a alerté le Service de police de Laval. Cette dénonciation s'est soldée par l'arrestation de Gamin Fircine-Desrosiers qui a été cueilli à son domicile, vers 7 h 30 le lundi 5 mars. La fausse plaque de policier a été retrouvée à l'appartement du suspect.

L'homme a comparu deux jours plus tard sous des accusations d'agression sexuelle et d'avoir personifié un agent de police, au palais de justice de Laval.

Le suspect qui possède des antécédents judiciaires en matière de fraude a été remis en liberté moyennant les conditions usuelles, dont celle de ne pas communiquer avec sa victime alléguée, et doit revenir devant le tribunal le 17 avril.

Les policiers lavallois, qui ont retracé deux autres victimes de 15 et 20 ans, croient que Gamin Fircine-Desrosiers aurait agressé sexuellement d'autres jeunes femmes au cours des derniers mois.

Toute information additionnelle peut être transmise confidentiellement au sergent-détective Michel Desjardins, de la police de Laval, à (450) 978-6700, ou à (450) 662-4636.

Inauguration d'une première superprison

Presse Canadienne

MILTON — Le gouvernement conservateur de l'Ontario a donné un aperçu de la première « superprison » du Canada, hier, en vantant sa conception moderne, ce qui rendrait la prison plus efficace tout en étant moins dispendieuse pour les contribuables.

Le ministre ontarien des Services correctionnels, Rob Sampson, a officielle-

ment inauguré l'agrandissement du complexe correctionnel Maplehurst, à Milton, tout juste à l'ouest de Toronto.

« Ce complexe marque le début d'une nouvelle époque dans le secteur des services correctionnels en Ontario et représente une étape importante, puisqu'il permet de passer des prisons anciennes et inefficaces à des établissements modernes, sûrs et axés sur l'essentiel. Ces nouveaux établissements utilisent les fonds des contribuables de manière

responsable », a déclaré hier le ministre.

L'institution pourra abriter un nombre inégalé de 1500 prisonniers, comparativement à 600 avant son agrandissement.

Cette installation, la première de trois superprisons prévues en Ontario, comporte ce que le gouvernement appelle des « modules » : 192 unités autonomes, avec lits, où les détenus passent leur journée. Ils comprennent aussi des aires pour les programmes et de l'espace extérieur pour les exercices.

Vaste opération contre la culture de « mari » en serre

17 personnes arrêtées et une douzaine d'autres recherchées

ANDRÉ CÉDILLOT

UNE OPÉRATION menée hier avec l'aide de quelque 150 policiers de la GRC, de la Sûreté du Québec et de quelques corps policiers municipaux, a permis de mettre la clé dans la porte de six serres hydroponiques de marihuana dans les régions de Sainte-Julienne, Wentworth et Saint-Hippolyte.

Depuis cinq mois, les enquêteurs de la brigade anti-gang de la CUM ont effectué des milliers de kilomètres de filature afin de mettre la main sur des producteurs de cannabis liés aux Hells Angels qui exploitaient pas moins de 11 serres hydroponiques dans la grande région de Montréal.

En début de soirée hier, un bilan provisoire faisait état de l'arrestation de 17 personnes — une douzaine d'autres étaient recherchées — et de la saisie de près de 2000 plants de marihuana valant 2 millions, de 30 autres kilos prêts à livrer, d'un peu de cocaïne et de haschisch, de 30 000 \$ en argent et d'armes à feu.

Les policiers ont aussi mis la main sur quatre caisses de cigarettes de contrebandes et plusieurs contenants d'alcool de bonne qualité. D'après les premières constatations, ceux-ci pourraient provenir du spectaculaire vol commis récemment à l'entrepôt Seagram, à LaSalle.

C'est en suivant des distributeurs qui avaient leur clientèle sur le territoire de la CUM que les policiers montréalais ont pu remonter jusqu'aux deux leaders principaux de l'organisation. Les suspects n'en sont pas à leurs premières armes dans la production-maison de cannabis.

« À voir l'équipement des serres, ce sont des spécialistes qui ont d'importants moyens », a simplement indiqué le commandant Serge Frenette, responsable des enquêtes spécialisées au SPCUM. Les prévenus, qu'il n'a pas voulu identifier, doivent tous comparaître aujourd'hui devant le tribunal.

En cours d'enquête, les policiers montréalais avaient confisqué la production clandestine de cinq autres endroits du même type découverts à Montréal, Laval et Gore, petite ville rurale située près de Lachute.

Le fondateur des Sortilèges écope d'un sursis de 18 mois pour une fraude

CHRISTIANE DESJARDINS

JIMMY DI GENOVA, le fondateur de la troupe de danse Les Sortilèges, a écopé hier d'un peine de 18 mois à purger dans la communauté, assortie d'une amende de 4330 \$, pour une fraude de 433 000 \$ commise aux dépens de l'assurance-emploi.

Di Genova, un homme d'une soixantaine d'années, avait monté tout un stratagème par lequel il payait ses danseurs sans que ça ne lui en coûte trop. En fait, il engageait les danseurs pour une vingtaine de semaines, soit jusqu'à ce qu'ils soient admissibles à l'assurance-emploi. Il les mettait alors à pied, mais dans les faits, ils continuaient à travailler tout en récoltant de l'assurance-emploi. Di Genova comblait la différence entre le salaire et les prestations, par des remboursements de dépenses. Leur salaire en tout et pour tout oscillait entre 250 \$ et 300 \$ par semaine. Les danseurs, qui n'ont rien gagné à ce petit jeu sauf de pouvoir continuer à danser pour la troupe, doivent maintenant remettre cet argent à l'assurance-emploi.

Le juge a tenu compte du fait que Di Genova n'avait pas fraudé par appât du gain, mais pour faire fonctionner la troupe. Toutefois, le magistrat a estimé qu'il ne pouvait accorder une absolution inconditionnelle à la Rozon (tel que demandé par la défense), parce que le crime de Di Genova avait été planifié et s'était étiré sur près de cinq ans.

Notons enfin que le juge a calibré l'amende imposée à Di Genova à 1 % de la somme totale de la fraude, en recommandant que l'amende soit soustraite au prorata des montants que les danseurs doivent remettre à l'assurance-emploi.

JOURNÉE

Suite de la page E1

les a convaincus de quitter la voie publique.

« Tout s'est bien déroulé. Nous adoptons toujours la même stratégie, soit de laisser les gens manifester lorsqu'ils le font de bonne façon, sans violence », a dit le commandant André Durocher, du SPCUM.

Un peu plus tôt hier, cette fois devant le palais de justice de Montréal, le groupe communautaire L'itinéraire et le Mouvement action justice (MAJ) avaient organisé une vigile en mémoire de Jean-Pierre Lizotte ainsi que de plusieurs autres personnes qui sont mortes à la suite de violentes altercations avec les policiers.

Une plaque commémorative, avec une photo de Jean-Pierre Lizotte et un poème qu'il avait écrit, a été dévoilée pour l'occasion. « Il existe une déviance systémique dans notre société. La brutalité policière n'est pas seulement des coups de matraque et ce qui se passe au palais de justice démontre les difficultés. S'il n'y a pas une bonne enquête dans les minutes et les heures suivant un événement violent, la vérité ne sort pas », a dit Yves Manseau, du MAJ.

COLLECTES DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants.

> À Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maison neuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h.

> À Montréal : La Banque Royale du Canada et les compagnies de la Place Ville-Marie (hall d'entrée), 1, place Ville-Marie (entrée boul. René-Lévesque Ouest), de 9 h à 16 h. Objectif : 150 donneurs.

> À Dollard-des-Ormeaux : Galeries des Sources, 3237, boul. des Sources, de 10 h à 18 h. Objectif : 100 donneurs.

> À Saint-Bruno : Séminaire Sainte-Trinité, gymnase, 1475, Chemin des Vingt, de 13 h à 20 h. Objectif : 200 donneurs.

> À Cowansville : organisée par les Chevaliers de Colomb et les filles d'Isabelle, Le Domaine du Parc 175, rue Principale, de 13 h à 20 h. Objectif : 175 donneurs.

> À La Prairie : Club Richelieu de La Prairie et Vision Chevrolet Géo Oldsmobile Ltée, Centre communautaire de La prairie (Complexe Saint-laurent), 500, rue Saint-Laurent, de 13 h à 20 h. Objectif : 125 donneurs.

AMATEURS DE MOTS CROISÉS : À VOS CRAYONS !

La Presse

Demain,

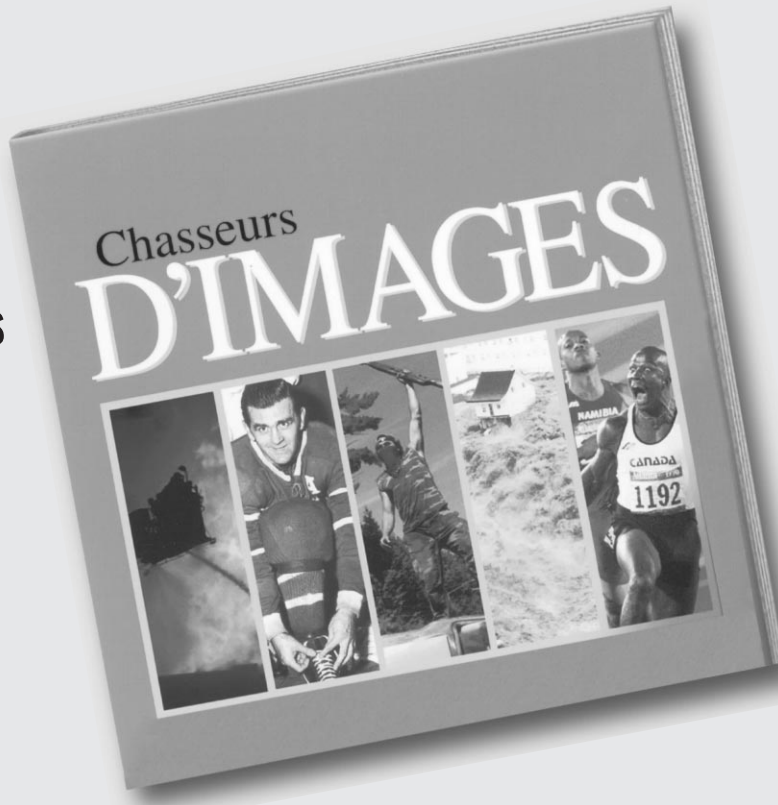
La Presse vous offre la dernière

de 3 supergrilles spéciales.

Pour celle-ci, 100 gagnants mériteront

un exemplaire du livre **Chasseurs d'images**

et un t-shirt **La Presse**.



À SURVEILLER demain !

| MEURTRE DE SYLVAIN LEBREUX |

L'argent était pour annuler le « contrat », soutient l'accusée

CHRISTIANE DESJARDINS

C'EST POUR « ANNULER » la commande du meurtre de Sylvain Lebreux qu'une enseignante de 63 ans, Jacqueline Arcand-Beauchemin, a donné le paiement final de 10 000 \$ destiné au tueur, et non pas pour donner le « go » pour le meurtre, comme le croient la police et la Couronne.

C'est, en résumé, ce que la sexagénaire est venue dire hier, dans le cadre de son procès devant le juge Jean B. Falardeau. Accusée de tentative de meurtre, elle est la seule des quatre personnes impliquées dans cette affaire qui s'est rendue au procès. Sa fille, Jacinthe Beauchemin, 30 ans, a plaidé coupable, tout comme Patrick McManiman, un ami qui a recruté le tueur. Ils ont écopé de 10 ans de pénitencier chacun. Nathalie Lachance, conjointe de McManiman, a quant à elle été libérée des accusations.

La victime dans cette affaire, Sylvain Lebreux, a miraculeusement survécu à la tentative d'assassinat dirigée contre lui, le soir du 2 mars 2000. Alors qu'il se trouvait dans sa voiture près de chez lui, un inconnu s'est approché et a fait feu à plusieurs reprises sur lui, le blessant gravement à l'abdomen. Il a subi de multiples opérations et doit encore en subir.

Au départ, on a cru qu'il y avait eu erreur sur la personne, car Lebreux était un homme sans histoire. Mais plusieurs mois après l'attentat, la police mettait au jour un complot diabolique. Lebreux avait fréquenté quelques mois Jacynthe Beauchemin. Après leur séparation, Lebreux a appris que la jeune femme était enceinte, et il a voulu avoir accès à son fils, après sa naissance, le 1^{er} avril 1999. La jeune femme s'y opposait. Elle a commandé le meurtre de Lebreux parce qu'elle voulait garder l'enfant pour elle

seule. Dans cette affaire, M^{me} Arcand-Beauchemin aurait fourni les 10 000 \$ qui manquaient pour faire exécuter le contrat.

Hier, M^{me} Arcand-Beauchemin a admis qu'elle était au courant du projet de sa fille de faire tuer Lebreux. Elle dit avoir tenté de la convaincre de laisser tomber, mais sans succès. « La décision lui appartenait », a-t-elle dit.

M^{me} Beauchemin affirme qu'elle a finalement décidé de donner les 10 000 \$ à Jacinthe, parce que celle-ci était déprimée, et qu'elle maigrissait, tout comme le bébé. « Mais c'était pour tout arrêter ça », jure-t-elle.

Elle a aussi admis qu'elle n'avait jamais amené sa fille voir un psychologue pour sa déprime, et qu'elle n'avait jamais averti Lebreux du danger qui le guettait. « Je n'y ai pas pensé, je n'avais pas le temps, je travaillais, je gardais les enfants de mes filles... »

Interrogée sur son passé, M^{me} Beauchemin, mère de trois enfants adultes, dit s'être séparée de son mari violent et alcoolique il y a plusieurs années. Les relations n'étaient pas trop mauvaises après, dit-elle, car elle lui a prêté de l'argent pour qu'il puisse s'acheter une ferme. Il a signé une reconnaissance de dettes à son ex-femme.

En 1986, l'homme a été retrouvé mort sur sa ferme. Une mort étrange, puisqu'il est mort gelé après ce qu'on croit être une chute, parce qu'il portait des marques. M^{me} Beauchemin a toujours soupçonné un meurtre. La police de la CUM a demandé à la SQ de rouvrir l'enquête après l'arrestation de M^{me} Beauchemin, en septembre 2000.

Son procès pour la tentative de meurtre contre Sylvain Lebreux se poursuit aujourd'hui.

André Forgues raconte ses péripéties professionnelles

CHRISTIANE DESJARDINS

Chèques sans provision, loyers impayés, transactions internationales aléatoires...

En contre-interrogatoire, hier, M^e Louis Belleau, l'avocat principal des trois hommes accusés de l'enlèvement de l'homme d'affaire André Forgues, s'est appliqué à faire ressortir le passé professionnel de la victime alléguée.

Forgues, 58 ans, affirme avoir été enlevé, battu et séquestré pendant six jours en mars 1999, par des hommes qui le traitaient de « crosseur ». Les ravisseurs disaient être engagés par 14 personnes à qui Forgues et ses associés, l'avocat Paul Robert et le notaire Robert Brabender, avaient volé de l'argent. La rançon exigée au départ pour libérer Forgues était de 500 000 \$, mais au bout de six jours, il était libéré sous promesse de donner 25 000 \$ à ses kidnappeurs aussitôt qu'il le pourrait. Deux mois plus tard, Guy Babeu, Sean Howlett et Derek Lee Martineau étaient arrêtés et accusés de cet enlèvement. Leur procès se déroule devant juge et jury.

Hier, M^e Belleau a d'abord questionné Forgues sur sa demeure. Forgues, qui a vécu et brassé des affaires en Suisse, en Malaysia, en France, aux Bahamas et en Floride, vit depuis 1995 dans un HLM de Westmount, un appartement de sept pièces et demie pour lequel il paie 300 \$ par mois. Il affirme que sa situation financière n'est pas brillante depuis 1995. Ses revenus et ceux de sa femme totalisent 15 000 \$ nets par année, a-t-il dit.

M^e Belleau lui a alors demandé pourquoi, avec une situation financière précaire, il avait loué un chalet à Saint-Faustin au coût de

14 000 \$ par année en 1996. Forgues avait fait un premier paiement de 3500 \$ sur ce chalet, mais n'a jamais payé le reste. Le propriétaire l'a poursuivi au civil, tout comme Hydro-Québec pour des factures impayées. Pour calmer le propriétaire, Forgues a finalement tiré un chèque sur son compte d'affaires aux Bahamas (au nom de sa compagnie Transata), chèque qui s'est avéré sans provision.

« J'attendais des rentrées d'argent, et elles ne sont pas arrivées », a alors expliqué Forgues. Au moment de son enlèvement, il affirme que lui et un associé du Texas (Larry Paps), qu'il n'a jamais vu et avec qui il s'entretenait toujours par téléphone, s'approprièrent à obtenir un prêt de 3,5 millions pour acheter des résidus de mines aux États-Unis à 2 \$ la tonne. Ils se seraient servi d'un nouveau procédé pour récupérer certains minerais, comme le manganèse, et avaient des acheteurs un peu partout dans le monde, prêts à payer 6 \$ la tonne, a-t-il dit.

Mais son enlèvement a fait échouer cette affaire.

Forgues a aussi été interrogé sur le jugement de 830 000 \$ que Thérèse Bernard a obtenu contre lui et un associé suisse, en 1994. « Un jugement par défaut, parce que je n'étais pas au Canada. » Il dit en avoir appris l'existence à son retour au Canada, en 1995 et avoir suivi les conseils de son avocat, Paul Robert, qui lui recommandait de laisser aller ce jugement, de mettre son argent au nom de sa femme, et que dans huit ans, tout serait effacé.

Selon Forgues, M^{me} Bernard a investi de l'argent dans une transaction à haut risque en Suisse. Elle a perdu, tout comme lui et d'autres associés impliqués. Le contre-interrogatoire se poursuit aujourd'hui.

PARDON

Le pardon est-il la solution? Le docteur Pierre Mailloux et l'animatrice Manon Lépine reçoivent une victime d'inceste qui a pardonné et la mère d'une victime d'un pédophile qui ne pardonne pas.

Le psy à l'écoute, vendredi 16 mars à 13h

CKAC 730
UN MOT VAUT MILLE IMAGES.



131 ÎLE DE MONTRÉAL

VILLERAY, 7211, St-Denis coin Jean-Talon, bloc de 12 logements, béton, neuf et moderne, 3/5, 2000 \$, 514-722-9381. 514-727-6609

147 CHALETS À LOUER

A ST-ADOLPHE, 1 à 5 ch, loc. fins sem. 514-837-3432. A ST-ADOLPHE, 2 chambres, neuf, foyer, loc. 819-327-3678

160 PROPRIÉTÉS À REVENDUS

A PIE IX, 5x4 1/2 et local comm., 229 000 \$. 514-721-9489. À ROSEMONT, 15x4 1/2, 13x3/4, propreté, depuis 45 ans. Gr. Sutton, C.J. Côté, 514-727-7575

170 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER

RESTAURANT italien bien équipé centre-ville. Mtl. 514-806-1713. RESTO A&W, River-Sud, très bon pain, pizza transfert. Ch. d'Arnières, 823 000 \$. (514) 217-0492

240 MARCHÉ AUX PUCES

2 LITS ajustables tête et pied, ortho, 30x90 chateau. Manette sans fil, 2 massages, jamais servis. 2000 \$ chacun. 514-255-4984

240 MARCHÉ AUX PUCES

LAVERUSE sècheuse Kitchend, blanches. Bonne condition. 2500 \$ ensemble. Avant 21h. 450-659-7337

306 SANTÉ SERVICES COMMUNAUTAIRES

HYGIÉNISTE avec exp. temps plein, du lun. au. joy., pas de ménage. 1000 \$/semaine. Avant 21h. 450-659-7337

316 ASSURANCE

RECHERCHONS souscripteurs (licences) aux lignes commerciales. 514-374-6555

317 SECTEUR AUTOMOBILE

APPRENTI (mécanicien/peintre) exp. Volks, Honda, temps plein. 514-354-6148, 514-365-5513

319 VENUE, COMMERCE

AVENIR GARANTI avec monsieur rénove pour 3 vendeurs(euses), rénovation du bâtiment, absolument bilingue et complet prospect fourni, 50 000 \$ min. 514-274-1159

340 EMPLOIS DIVERS

HOMME pour livraison, 25 ans et plus, doit connaître bien la ville, temps plein, 2159 St-Louis, St-Laurent, 514-747-6532

343 EMPLOIS DEMANDES

JOURNALIER(E) demandé(e) (idéale pour étudiant), travail saisonnier (avril-mai). Différentes tâches pour réalisation d'un événement à Montréal. Disponibilité: 7 j/semaine. Faire parvenir cv. et réf. par télécopieur au: 514-397-8003

343 EMPLOIS DEMANDES

TELEMARKETING Soyez votre propre patron Cherchez personnes intéressées. Pour la mise en marché de telemarketing. Nous offrons participations aux personnes qualifiées. Pour rendez-vous appeler au 514-331-9955

343 EMPLOIS DEMANDES

DAME consciencieuse aimerait aider (de soir) jeune maman ou dame automne et semi automne. 450 651-0314

343 EMPLOIS DEMANDES

FEMME de ménage fiable, disponible pour entretien ménages dans maisons privées. Mtl. App. périsseux. 514-523-4451

343 EMPLOIS DEMANDES

ANGLAIS Anglophone Ph. D. TOEFL. 8h - 20h, 458-3801. COURS D'AGENT DE BORD et COURS D'AGENT DE VOYAGE. Collège Sigma 514-882-1044

343 EMPLOIS DEMANDES

ASTROLOGIE OCCULTISME 7 MIN. gratuites, voyage 24 h. 300 \$ (min. 1.900-451-2524) ANNIE Roux voyante, 25 ans d'expérience. 1-900-451-9668, 597 St-Marie, 18 + ou 35 ans 17 ans, à 18h30, Nouveau D.J., Jean-Louis, 514-353-1095

343 EMPLOIS DEMANDES

MALE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé, complexe. 514-842-1045. FEMME d'affaires reçoit le privé, 9h à 21h, 514-917-9958

JENNIFER transsexuelle, blonde, gros buste, 514-522-0711. JOLIE demi-seule vous reçoit en privé, 514-274-2520

JOLIE JOLIE BLONDE Duo. Classe, 514-983-1071. JOLIE demi-seule, propres et discrètes, 717-1697

JOLIE transsexuelle des Laurentides, 514-834-1838. LAVAL, XXX recevoit les 22h-7h, (22-25 ans), 514-592-7528 ou/ou (40 ans), 514-830-0158

LILI 38, belles rondeurs, 514-527-6084. MÂLE 22, massage privé,

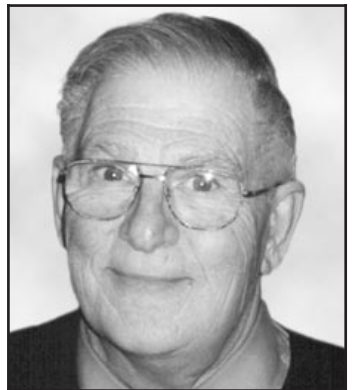
900 Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

ARCAND, J.A. Trefflé
Dorval
BASHAW, Julia
St-Bruno
BESRÉ, Jean
Ville de Lac Brome
BOSSÉ, Jean-Charles
Laval
BOUCHER, Jacques
Sorel
BROSSEAU, Léo L.
Laval
CHOQUET, Germain
Montréal
DUPUIS ROUSSEAU, Réjane
St-Jacques de Montcalm
FOLEY, Mariette
Montréal
GALARNEAU, Jean
Laval
GIRARD, Solange Rose Riopel
Montréal
HÉROUX, Robert
Boucherville
LACROIX ETHIER, Fleurette
Montréal
LEGAULT (Paquette), Olivette
Laval
LEPAGE, Loretta
Montréal
LORD, Soeur Yvette, S.N.J.M.
Outremont
MARIER (Mercier), Lucia
Trois-Rivières
MCCOMBER, Louis Philippe

MÉNARD, Charles
Montréal
PHILIE, M. André
Grande-Île
ROBILLARD, Jean
Lasalle
ROLLAND, Robert B.
Montréal
ST-AMOUR (Salvail), Marguerite
Montréal
ST-GERMAIN, Réal
Montréal
TURCOT, Marcel
Montréal
VENNE-RIVEST, Jacqueline
Montréal

BOUCHER, Jacques
1920 - 2001
À son domicile, le 12 mars 2001, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Jacques Boucher, optométriste, époux de Jeanne d'Arc Ferland, fils de feu Arthur Boucher et de feu Alice Champagne, demeurant Chemin Ste-Anne à Sorel. M. Boucher laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Céline et Benoît (Nathalie Lussier Guertin); ses petits-enfants, Jean Benoît et Marie Frédérique Boucher; sa sœur Gisèle (Gaétan Tremblay) ainsi que de nombreux parents et amis. Selon ses volontés M. Boucher ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu en l'église St-Pierre (170 George, Sorel), le vendredi 16 mars à 11 heures. Inhumation au cimetière Saints-Angeles de Sorel. La famille apprécierait des dons à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel, 400 Hôtel-Dieu, Sorel, Qc, J3P 1N5 ou au Centre de recherche appliquée Richelieu-Yamaska, 130 rue St-Nicholas, Sorel, Qc, J3P 6X9. Direction funéraire:
Mandeville & Mineau
80 rue Charlotte, secteur Sorel
Inf.: (450) 742-8822



BROSSEAU, Léo L.
1924 - 2001
À Laval, le 15 mars 2001, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Léo L. Brosseau, époux de Denise Ducharme. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Lorraine, Johanne, Marc, Diane et Jean-Denis et famille. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le dimanche 18 mars à 11 h 30. Heures de visite: samedi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h., dimanche de 9 h 30 à 11 h 30.



CHOQUET GERMAIN, Anita
1935 - 2001
À Montréal, le 15 mars 2001, à l'âge de 65 ans, est décédée Anita, épouse de André Choquet. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Pierre Létourneau), Marc (Manon Chartier); ses petits-enfants: Jérémie, Jade, Amélie et Alexandre; ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis plus spécialement les amis du patinage artistique. La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300, boul. Pie IX, Montréal-Nord
Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars, à 14 h 30, en l'église Ste-Croix de Montréal-Nord et de là au crématorium Magnus Poirier inc. Heures de visites: le vendredi 16 mars de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à compter de 13 h.

DUPUIS ROUSSEAU, Réjane
1913 - 2001
Native de St-Jacques de Montcalm, épouse de feu Adolphe Rousseau, elle s'est éteinte paisiblement le 13 mars 2001, au Manoir Pierrefonds. Elle laisse dans le deuil Johanne et sa fille Yaya Chloé. Lui survivent ses sœurs, Cécile (soeur Solange De Jésus, s.s.a.) et Carmelle (Roberval Paradis) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Conforment à ses volontés, il n'y aura aucune exposition. Le service funéraire sera célébré en la chapelle du
Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal
(514) 342-8000
le samedi 17 mars 2001, à 10 h 15. Les cendres seront inhumées à une date ultérieure. Aux infirmières et au personnel du Manoir Pierrefonds, un merci sincère pour tout leur dévouement et leur accueil toujours réconfortant.

FOLEY, Mariette (née Fortin)
À l'hôpital St. Mary, le 14 mars 2001. Elle laisse dans le deuil son époux adoré, Donald, ses enfants Michael (Melanie), Marc (Nicole), John (Martine) et Mary-Isabelle (Marco), ses six petits-enfants, ses frères Philippe (Géraldine) et André (Dolores) et son beau-frère Vincent. Les funérailles seront célébrées le samedi 17 mars, à 10 h, en l'église St. Monica (6405 de Terrebonne). Vous pouvez envoyer vos condoléances à :
www.kanefetterly.qc.ca



GALARNEAU, Jean
À Laval, le 14 mars 2001, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Jean Galarneau, époux de feu Lucille Normandin. Il a été actif dans le monde municipal à titre de premier greffier de Ville de Laval. Il laisse dans le deuil ses filles, Lise (Jean-Paul Roussy) et Michèle (Michel Gratton); ses petits-enfants, Jean-François, Catherine, Isabelle, Marie-Hélène, Eloïse, Marianne, son arrière-petite-fille Clara et une amie de longue date Mme Lucille Trépanier ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
3517 boul. Lévesque Ouest, Chomedey
Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars 2001, à 10 h, en l'église St-Pie X, 1065, boul. Pie X, Chomedey. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Cité de la Santé de Laval ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à compter de 9 h.

GIRARD, Solange Rose Riopel
1912 - 2001
À Montréal, le 12 mars 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Solange Riopel, épouse de feu Cléophas Girard, autrefois d'Arvida. Elle laisse dans le deuil sa sœur Jeannette Riopel Taillon ainsi que plusieurs neveux et nièces et des amis de longue date. La famille recevra les condoléances le samedi 17 mars de 10 h à 13 h au
Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
(514)342-8000
Une cérémonie religieuse sera célébrée dans la chapelle du centre à 13 heures et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés.



HÉROUX, Robert
1925 - 2001
Subitement, à Boucherville, le 11 mars 2001, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Robert Héroux, retraité de La Presse, époux de Marie-Marthe Livernoche. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants André (Lucette Vancorsellis), Daniel (Johanne Laflamme) et France, ses petits-enfants Catherine et Nicolas, ses belles-sœurs Juliette Lapointe, Lucille Caron, Jacqueline Lapointe, son beau-frère Lorenzo Livernoche (Jacqueline Gladu), ses neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champlain
(à l'est de Montarville)
sortie 19 de la route 132
Boucherville
Les funérailles en présence des cendres, auront lieu le samedi 17 mars à 13 h au Centre communautaire St-Louis, 220, Claude-Dauzat (coin Tailhandier), Boucherville. Heures de visite: samedi de 10 h à 12 h 30. Des dons pour les maladies du coeur seraient appréciés.

LACROIX ETHIER, Fleurette
1913 - 2001
À Montréal, le 14 mars 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Fleurette Ethier, épouse en premières noces de feu Eugène Pelletier et en secondes noces de feu Edouard Lacroix. Elle laisse dans le deuil ses deux frères Hénault (feu Thérèse Lemay), Roger (Jacqueline); sa sœur Jeanne D'Arc (épouse de feu Jean-Paul Clavet), neveux et nièces, nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval
Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars, à 14 h, en l'église St-Claude et de là retour à la chapelle du complexe. Heures de visite: samedi de 12 à 14 h.

LEGAULT (Paquette), Olivette
1913 - 2001
À l'hôpital Cité de la Santé de Laval, le 15 mars 2001, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Olivette Paquette, épouse de feu Paul-Emile Legault. Elle laisse dans le deuil sa fille Maître Shirley Legault (Henri Bélar); ses petits-enfants Daniel (Nathalie Buscio), Michel (Lucie Gagné), Carole (Jean-Luc Keppens), Pierre (Manon Larouche) et Patrick Lacombe (Isabelle Corraie); 14 arrière-petits-enfants; son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
vendredi le 16 mars 2001, de 14 à 22 h, samedi à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars, à 14 h en l'église St-Noël Chabanel, 8560, de l'Église à Laval.

LEPAGE, Loretta (née Downey)
Est décédée paisiblement à Montréal, le 14 mars 2001, dans sa 79ième année. Elle laisse dans le deuil son époux Gérard Lepage, ses sept enfants et cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars 2001, à l'église St. Edmund of Canterbury, 105 boul. Beaconsfield, Beaconsfield, à 14 h. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Au lieu de fleurs, des dons à sa mémoire au Victorian Order of Nurses, Ste-Anne's et district Branch II, 422 boul. Beaconsfield, Beaconsfield, Qc H9W 4B7 seraient appréciés.

LORD, Yvette, S.N.J.M.
AU CHUM, Pavillon de l'Hôtel-Dieu, de Outremont, le 14 mars 2001, est décédée à l'âge de 85 ans, Soeur Yvette Lord, en religion: soeur M. Joseph-d'Armathie. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, des neveux et nièces très chers, plusieurs arrière-neveux et arrière-nièces, des cousins et cousines. Elle sera exposée à la
Maison mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
1410, boulevard Mont-Royal
Outremont
le vendredi 16 mars à 15 heures. Les funérailles auront lieu à la Maison mère également, le samedi 17 mars à 10 heures. Inhumation au cimetière de Longueuil, chemin Chambly.

MARIER (Mercier), Lucia
À Trois-Rivières, le 9 mars 2001, à l'âge de 84 ans, est décédée Lucia Mercier, autrefois de Nouveau-Bordeaux, épouse de feu Lionel Marier. Elle laisse dans le deuil sa sœur Ghislaine (feu Noël Bellavance), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
3955 Côte-de-Liesse
(angle Ste-Croix) St-Laurent
Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars, à 14 h 30, en la chapelle du complexe, et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'oeuvre de votre choix seraient appréciés. Heures de visite: dès 13 h 30.



MCCOMBER, Louis Philippe
1908 - 2001
À l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le mercredi 14 mars 2001, à l'âge de 92 ans, est décédé Louis-Philippe McComber, commerçant retraité, époux bien-aimé de Jeanne Roux, père de feu Michel, Jean, Thérèse, Pierre et Louis, grand-père de Laurent, Catherine, Eric, Vincent, Philippe, Nicolas, Thomas et Noémie, Geneviève, Frédéric et Stéphanie (Paquette), arrière-grand-père de Frédéric et Gabriel (Champagne). Il laisse également dans le deuil son beau-frère Jean-Louis Roux et ses belles-sœurs, Alice et Annette Roux, nièces, neveux, parents et amis. Exposé au salon:
Alfred Dallaire inc.
1111, Laurier Ouest
Outremont
jeudi de 19 à 21 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h, samedi dès 9 h. Un service aura lieu le samedi 17 mars à 11 h à l'église St-Viateur d'Outremont, et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Joachim de Châteauguay à 13 h. Au lieu de fleurs, les dons à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal seraient appréciés.

MÉNARD, Charles
1916 - 2001
À Montréal, le 14 mars 2001, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Charles Ménard, époux de Mme Mariette Beyries. Il laisse dans le deuil ses neveux et nièces, autres parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, rue Sherbrooke Est, Montréal
Une réunion de prières en la chapelle aura lieu le samedi 17 mars, à 11 h. Heures de visite: vendredi le 16 mars de 15 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi dès 9 h. Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

PHILIE, M. André
À Grande-Île, le 14 mars 2001, à l'âge de 73 ans, est décédé M. André Philie, époux de Mme Marie-Ange Pilon, résidant à Grande-Île. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Yvette (Gilles), Claire, Suzanne (Laurent), Madeleine (Gilles), ses sœurs Yvonne (S.S.J.M.) et Thérèse, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que parents et amis. Exposé le vendredi 16 mars de 13 à 17 h et de 19 à 22 h et le samedi 17 mars de 12 h 30 à 13 h 45 au
Centre funéraire J.A. Larin & Fils inc.
317, rue Victoria, Valleyfield
Les funérailles auront lieu le samedi 17 mars à 14 h en l'église St-Pie X. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

ROBILLARD, Jean
1921 - 2001
À Lasalle, le 9 mars 2001, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jean Robillard, époux de feu Roland Limoges. Il laisse sa belle-soeur Simone Côté Robillard, épouse de feu Roger Robillard, ses neveux et nièces, Fernande, Micheline, Monique (Jean-Guy Lussier), Nicole, Pierre, Luc, Denis (Joane Arvisais), Claude (Sylvie Harvey) ainsi que parents et amis, Fernand Mailloux et sa famille.
Une prière commémorative sera dite à 16 h 30, le samedi 17 mars, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 7675 Édouard, Lasalle. L'inhumation des cendres aura lieu le mercredi 30 mai, à 10 h 40 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.
Direction:
Alfred Dallaire inc.

ROLLAND, Robert B.
À l'hôpital St. Mary's, le 15 mars 2001, est décédé avec dignité M. Robert B. Rolland, époux adoré de Doreen Byrne et de feu Jacqueline Paradis. Il laisse également dans le deuil ses enfants, John (Gail Maxwell), Michelle (Erich Linke) et Paul (Marcel-Sylvie Fortier) ainsi que sa belle-fille Rosemary (Ralf Vollmer) et ses huit petits-enfants. Les funérailles seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association Diabète Québec, 5635 Sherbrooke Est, Montréal, Québec H1N 1A2. Vous pouvez envoyer vos condoléances à :
www.kanefetterly.qc.ca

ST-AMOUR (Salvail), Marguerite
À Montréal, le 14 mars 2001, à l'âge de 75 ans, est décédée, entourée des siens, Mme Marguerite St-Amour Salvail. Elle laisse dans le deuil ses enfants Johanne et Pierre et son petit-fils Julien. Elle laisse également dans le deuil de nombreux autres parents ainsi que de nombreux amis de la Résidence St-Dominique. Exposée au salon funéraire
Alfred Dallaire
1111, Laurier O.
Outremont
le vendredi 16 mars de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Enfant-Jésus, 5039, St-Dominique, Montréal, le samedi 17 mars à 11 h, suivies de l'inhumation au Repos St-François D'Assise. Des fleurs ou des dons à l'Association du diabète du Québec seraient appréciés.

ST-GERMAIN, Réal
1919 - 2001
À Montréal, le 12 mars 2001, à l'âge de 81 ans, est décédé Réal St-Germain, époux de feu Simone Plamondon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (Gilles Gosselin), Richard (Sylvie Turgeon); ses petits-enfants Jean-François, Nicolas, Myriam; ses sœurs Jeanne-D'Arc, Fernande, neveux, nièces et autres parents et amis. Exposé au
Mausolée St-Martin (édifice arrière)
2159 boul. St-Martin Est, Laval
le samedi 17 mars de 13 h à 14 h.
Une réunion de prières aura lieu à 14 h en la chapelle du même endroit. Des dons à la Fondation de l'hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés.

TURCOT, Marcel
1924 - 2001
À Montréal, le 15 mars 2001, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Marcel Turcot, époux de feu Mme Thérèse Rail. Il laisse dans le deuil ses enfants: Guy, Michèle (Roland Beau-doin) et Hélène. Ses petits-enfants: Émilie et Simon St-Roch; ses belles-sœurs: Jacqueline Rail-Pelletier (Harry Pelletier), Aline Rail-Léger (Alexandre Léger), ainsi que plusieurs parents et amis.
M. Turcot a occupé les postes de: gérant, directeur du Service de placement des étudiants, directeur adjoint au Service du marketing, Banque Toronto-Dominion, aux Importations C.M. Ltée., aux Hautes Études Commerciales ainsi qu'à la Banque Provinciale.
La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le lundi 19 mars à 14 h en l'église St-Clément, rue Adam, angle Viau, Montréal. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi dès 12 h.
Des dons à l'Association Diabète-Québec seraient appréciés.

VENNE-RIVEST, Jacqueline
1929 - 2001
À l'hôpital Maisonneuve, le 15 mars 2001, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Jacqueline Rivest, épouse de René Venne, demeurant à St-Esprit. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michèle (Daniel Gauthier), Normand (M Pradeo), Lyne (René Lachapelle), Richard (Gaétane Cardinal), Gilbert (Lyne Thuotte), Renée (Sylvain Villemaire) et Pascal, ses dix petits-enfants, ses deux arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et autres parents et amis.
Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Ses funérailles auront lieu le samedi 17 mars à 14 heures, en l'église de St-Esprit. La famille vous accueillera à l'église à partir de 13 heures. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction funéraire:
Gaston Pothel, pour la
Coopérative funéraire de Montcalm
Tél.: (450) 839-3450

La Société canadienne de l'hémophilie - Section Québec veille sur les droits des porteurs (euses) de l'hémophilie et de la maladie de von Willebrand. Ces personnes transmettent ces maladies et peuvent encourir de légers symptômes.



La Société canadienne de l'hémophilie - Section Québec
téléphone : (514) 848-0666
télécoeur : (514) 848-6103
adresse électronique :
schq@enternet.com

Choisir le bon contrat

ANDRÉ TRUDELLE
LE BRIDGE
atrudelle@lapresse.ca

Tous les systèmes possèdent leurs avantages et leurs inconvénients. Dans la main qui suit, le camp Nord-Sud dont les enchères le permettront arrivera au contrat imbattable, alors qu'un autre camp échouera contre une solide défense dans un contrat qui paraît logique. À une table, Sud joue 4 Pi et chute, à l'autre, Nord demande 4 Co et le réussit.

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: tous			
NORD			
♠ A 5 3			
♥ V 8 7 5 4			
♦ 9 7 5			
♣ 7 2			
QUEST		EST	
♠ 2	♥ 6 2	♠ R 9 7 4	♥ D 10 3
♦ V 10 8 6 4	♦ 2	♦ V 9 6 5 4	♦ 2
♣ ARD 8 3	♣ 10	♣ V 9 6 5 4	♣ 10
SUD			
♠ D V 10 8 6			
♥ A R 9			
♦ A R D 3			
♣ 10			
Les enchères:			
SUD	QUEST	NORD	EST
1 Tr	1 K	passe	passe
1 Pi	2 Tr	2 Pi	3 Tr
4 Pi	passe	passe	passe
Entame: As de Tr			

Infographie La Presse

L'enchère de 1 Tr indique une main forte de 17 points plus. La réponse de 1 K est artificielle et Sud nomme ses Pi. Contrat final: 4 Pi. Ouest encaisse As et Roi de Tr, mais le déclarant coupe le second tour de Tr. La Dame de Pi va au Roi d'Est. Ce dernier rejoue atout. La main fermée gagne, As et Roi de Co et Co. Est gagne et joue son singleton K. L'As gagne. Petit Pi vers l'As au mort et Valet de Co. Est coupe. Sud recoupe. Mais il perd un petit K et chute d'une levée.
À une autre table, Sud ouvre les enchères à 2 Tr, indiquant une main forte (optimiste). Ouest intervient à 2 Co, enchère qui montre les Pi ou les deux mineures. Nord passe, Est saute à 4 Tr, Sud passe, tout comme Ouest, mais Nord demande 4 Co. C'est le bon contrat! Le déclarant concède un Pi, un atout et un Tr à l'adversaire.

90% de la population ne sait pas comment réagir face à une crise d'épilepsie

ÉPILEPSIE CANADA

1-514-845-7855 • 1-877-734-0873
www.epilepsy.ca

500 Transports et véhicules automobiles

Voici votre adresse internet pour trouver VÉHICULES À VENDRE (rubriques 511 à 555) www.cyberpresse.ca Pour annoncer: (514) 285-7111

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNETTES
1998 Chevrolet, 4 x 4, 2.71 diesel, 5705, achat, bal. gar.
WESTLAND, 514-332-4224

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNETTES
SATURN S 92
SATURN BLAINVILLE
514-999-9999
450-437-6317

550 AUTOMOBILES
AUDI A4 99, 1.8t Quattro, 5 vit., 43 000 km, argent, toil. syst.
AUDI A4 99, 1.8t Quattro, 5 vit., 43 000 km, argent, toil. syst.

550 AUTOMOBILES
HONDA Accord EX 97, V6, 144 000 km, noir, mags, an-
HONDA Accord EX 97, V6, 144 000 km, noir, mags, an-

550 AUTOMOBILES
MAZDA Miata 90, noir, 5 vit., 144 000 km, noir, mags, an-
MAZDA Miata 90, noir, 5 vit., 144 000 km, noir, mags, an-

550 AUTOMOBILES
SATURN SL2, 96, 6 900\$ ou 1155/mois, OS comptant.
SATURN SL2, 96, 6 900\$ ou 1155/mois, OS comptant.

550 AUTOMOBILES
VOLKS Cabriolet '99 noir, man., 8 pneus, exc. état, 39 000 km.
VOLKS Cabriolet '99 noir, man., 8 pneus, exc. état, 39 000 km.

550 AUTOMOBILES
VOLVO DE BROSSARD COURTOISIE DÉMOS
2001 Volvo 460, 2001 Volvo 460, 2001 Volvo 460.

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web
www.volvopointeclair.com

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web
www.volvopointeclair.com

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNETTES
1998 Chevrolet, 4 x 4, 2.71 diesel, 5705, achat, bal. gar.

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNETTES
SATURN S 92
SATURN BLAINVILLE
514-999-9999
450-437-6317

550 AUTOMOBILES
AUDI A4 99, 1.8t Quattro, 5 vit., 43 000 km, argent, toil. syst.

550 AUTOMOBILES
HONDA Accord EX 97, V6, 144 000 km, noir, mags, an-

550 AUTOMOBILES
MAZDA Miata 90, noir, 5 vit., 144 000 km, noir, mags, an-

550 AUTOMOBILES
SATURN SL2, 96, 6 900\$ ou 1155/mois, OS comptant.

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNETTES
SATURN S 92
SATURN BLAINVILLE
514-999-9999
450-437-6317

550 AUTOMOBILES
AUDI A4 99, 1.8t Quattro, 5 vit., 43 000 km, argent, toil. syst.

550 AUTOMOBILES
HONDA Accord EX 97, V6, 144 000 km, noir, mags, an-

550 AUTOMOBILES
MAZDA Miata 90, noir, 5 vit., 144 000 km, noir, mags, an-

550 AUTOMOBILES
SATURN SL2, 96, 6 900\$ ou 1155/mois, OS comptant.

550 AUTOMOBILES
VOLKS Cabriolet '99 noir, man., 8 pneus, exc. état, 39 000 km.

550 AUTOMOBILES
VOLVO DE BROSSARD COURTOISIE DÉMOS
2001 Volvo 460, 2001 Volvo 460, 2001 Volvo 460.

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

550 AUTOMOBILES
VOLVO POINTE-CLAIRE
Regardez des photos de notre inventaire sur notre web

Digues mobiles à Venise

Agence France-Presse

ROME — Le gouvernement italien réuni en conseil des ministres hier soir à Rome a donné son feu vert à la poursuite du projet Mose de digues mobiles pour mettre Venise à l'abri des hautes eaux.

Ce projet, contesté par les écologistes, de Module expérimental électromécanique (Mose, Moïse en italien) devrait permettre, selon ses concepteurs, de protéger la ville menacée par les eaux.

Mose, le plus ambitieux des projets, prévoit de placer 79 digues de 20 mètres de largeur et 30 mètres de longueur chacune pour 5 mètres d'épaisseur, fixées à une vingtaine de mètres de profondeur et réparties sur les trois bouches à l'entrée de la lagune. Les structures doivent entrer en action lorsque le niveau de la mer est supérieur de plus d'un mètre au niveau habituel, ce qui est arrivé 137 fois entre 1988 et 1997.

Explosion sur une plate-forme au Brésil: un mort, 9 disparus

Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO — Il y a « très peu de chances » de retrouver des survivants parmi les personnes disparues après des explosions sur une plate-forme pétrolière brésilienne, a déclaré hier le président de la compagnie Petrobras.

Les explosions survenues hier à l'aube sur la plate-forme de Petrobras, qui opérait dans l'océan Atlantique à 150 km de la côte brésilienne, ont fait un mort et un brûlé grave.

Au cours d'une vidéoconférence, le président de la compagnie brésilienne des pétroles, Henri Philippe Reichstul, qui s'est rendu sur les lieux, a ajouté que la plate-forme P-36, la plus grande du monde de ce type « était à la dérive avec une inclinaison de 30 degrés » et « courait encore des risques de sombrer ».

M. Reichstul a rectifié le nombre de disparus : neuf et pas dix. Selon lui, le corps entièrement carbonisé retrouvé sur la P-36 et qui n'a pas encore été identifié avait été inclus par erreur parmi les disparus. 175 personnes travaillaient sur la P-36 au moment de l'accident.

M. Reichstul a précisé qu'il y avait eu « trois et non pas deux explosions », dont les causes sont encore inconnues, suivies d'incendie, à 30 minutes d'intervalle, à partir de 03H20 GMT, mais qu'il n'y avait pas eu de dommages à l'environnement.

« Une de nos équipes observe la P-36, une gigantesque structure d'acier de 120 m de haut et 100 m de large. Si l'inclinaison se stabilise, nous pourrions y entrer pour évaluer son état et la récupérer », a-t-il dit.

« Si elle continue à s'incliner, nous allons la perdre », a-t-il déclaré.

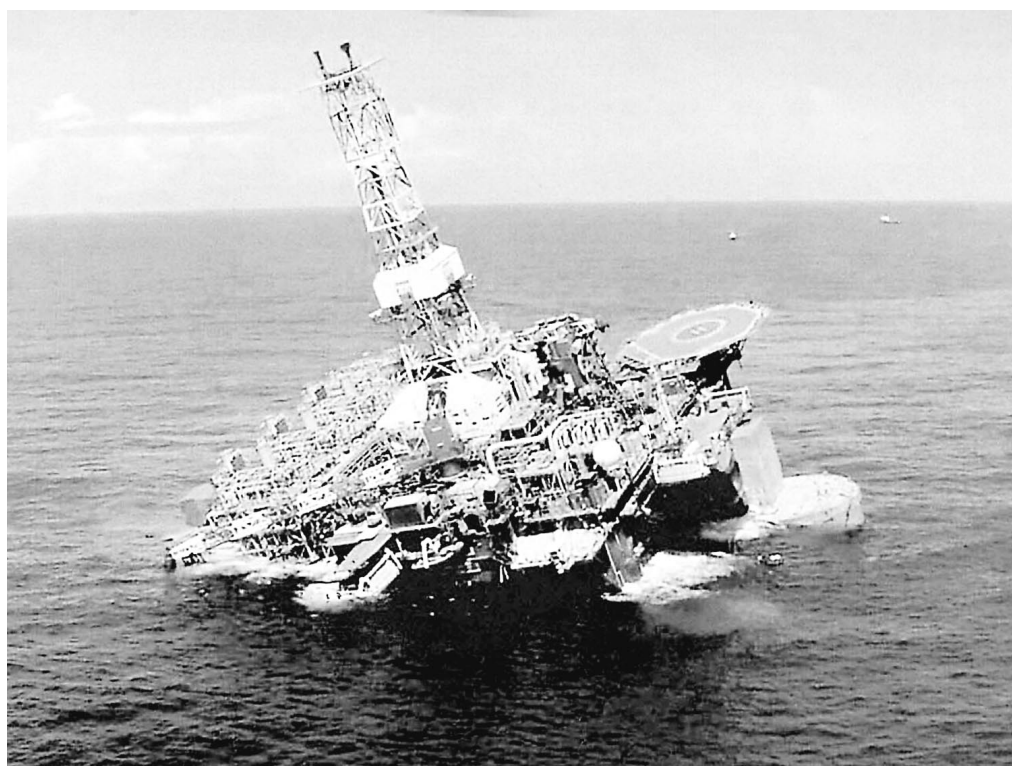


Photo REUTERS

La plate-forme de Petrobras est la plus grande du genre dans le monde. Elle fait l'équivalent de 40 étages.

La plate-forme P-36 qui opère depuis mai 2000 dans le champ pétrolier de Roncador (à 274 km de Rio et 150 km de la côte) avec un puits de 1.855 mètres de profondeur, a coûté 400 millions de dollars avec les équipements et est assurée pour 500 M USD.

Même si elle coule, il n'y a pas de risques pour l'environnement, a réitéré M. Reichstul, car les explosions ont eu lieu sur une structure latérale de la plate-forme qui n'est pas une zone d'extraction. La partie touchée est celle où s'effectuent les opérations de séparation du pétrole et du gaz.

Dernièrement, la P-36 produisait 80 000 barils par jour de pétrole (alors qu'elle a une capacité de 180 000 barils/jour) et 1,3 million de m³ de gaz, selon les responsables de Petrobras.

Pertes de 50 millions

Les pertes financières devraient s'élever à près de 50 millions de USD par mois jusqu'à ce qu'elle recommence à fonctionner, selon des sources de Petrobras qui ont vu les actions de l'entreprise en bourse chuter de 1,94 % après l'accident pour se stabiliser à 26 USD.

VOTRE HOROSCOPE

♋ POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
En matière d'argent, vous serez peut-être obligé de déboursier plus d'argent que vous ne l'aviez prévu. En prenant le temps d'analyser ce qui s'offre à vous, vous prendrez la meilleure décision. Côté cœur, on pourrait vous faire de l'oeil.

♈ BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Il vous sera difficile d'exprimer ce que vous ressentez. Vous profiterez au maximum de cette journée en faisant des activités routinières et en restant auprès de personnes qui n'en demandent pas trop. Chance.

♉ TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Il y aura des développements étonnants dans votre environnement. L'occasion d'améliorer votre statut pourrait se présenter prochainement. Vous devrez évaluer le pour et le contre d'une proposition. Prenez votre temps.

♊ GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN
Les gens auront des idées dont vous tiendrez compte. Certaines erreurs que vous croyez avoir commises tourneront à votre avantage. Dans votre vie sentimentale, on appréciera votre calme et votre gentillesse.

♋ CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Les résultats que vous attendez viendront sous peu et les efforts fournis ne passeront pas inaperçus. Dans vos rapports avec les autres, vous pourriez ressentir une certaine difficulté à communiquer vos sentiments. Ça arrive et ça passe !

♌ LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Vous aurez besoin de tranquillité d'esprit. Il vaudrait mieux garder du temps pour préciser vos objectifs. Dans votre vie sentimentale, soyez attentif sans trop attendre en retour. Journée active.

♍ VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
Surveillez vos paroles car elles pourraient être mal interprétées. Un nouveau projet pourrait se révéler plus intéressant que prévu. Dans votre vie sentimentale, vous serez affable et sans malice.

♎ BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Si vous le pouvez, faites quelques menus travaux à la maison. Si vous êtes au travail, en réagissant posément devant un problème, la solution vous viendra comme par magie. Côté cœur, vous serez rêveur.

♏ SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Tout ce qui concerne votre intérieur vous intéressera et vous pourriez faire des changements. Par ailleurs, essayez de trouver quelque chose qui vous sortira de votre quotidien et de votre milieu habituel. Vous aurez le désir de connaître d'autres horizons.

♐ SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
Question argent, vous pourriez faire une percée sous peu. Dans vos activités, essayez de ne pas toujours aller au plus facile car vous vous ennuyez rapidement. Les relations intimes seront chaleureuses.

♑ CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
Un proche pourrait vous faire découvrir les atouts cachés d'une situation qui vous semble pénible. Vous serez ouvert à la nouveauté. Vous laisserez les autres se mettre de l'avant, vous agirez comme second. Côté cœur, plus de calme ne vous nuira pas.

♈ VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Du côté de vos relations avec les autres, vous aurez tendance à être un peu impulsif, mais votre sens du comique fera rire ceux qui vous entourent. Vous commencez une courte période de grande activité.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Q Je suis née le 22 janvier 1982 à 23 h 52 à Greenfield Park. Que me réserve l'avenir en amour et sur le plan de la santé ? Croyez-vous que le juridique est un bon choix de carrière pour moi ?

R Vous avez le Soleil dans le signe du Verseau et votre ascendant dans le signe de la Balance. Cette combinaison vous a donné une personnalité très attrayante, originale, ayant de fortes aspirations spirituelles ou artistiques. Vous aimez le beau et le bien. Vous aspirez surtout à la paix et vous détestez la violence. Les rapports que vous entretenez avec les autres sont le centre de votre existence et l'amitié tient une plus grande place dans votre vie que votre réussite. Vous êtes attirée tout particulièrement par les personnes ayant l'ascendant dans le Capricorne, la Lune dans le Verseau ou le Soleil dans le Cancer. Le choix d'une carrière dans le domaine juridique est selon moi tout indiqué pour vous puisque la recherche de la justice est très importante et vous avez à cœur de la défendre. Avec Jupiter dans votre maison VIII en l'an 2001, vous serez très attirée par une personne en particulier. Pour vous une seule personne vous comblera et ce, au détriment d'une autre. Saturne en maison VIII est signe d'une sexualité débridée et quelquefois inhibée au cours de cette période. Ce ne sera pas facile pour vous à vivre. Au cours des deux ou trois prochaines années vous considérerez que vos responsabilités sont grandes et il y a possibilité d'imprudence dans votre choix de carrière (lieu de stage ou de travail). Ces nombreux aspects associés à Uranus en maison IV pourraient ainsi vous causer quelques problèmes mineurs au niveau familial. Vous manquerez de stabilité à la maison et en subirez les contrecoups. Je crois qu'il y aura pour vous une période d'accalmie après 2005 mais certains problèmes reprendront le dessus avec la montée de l'influence d'Uranus plus tard. Votre santé morale sera à surveiller en raison de hauts et de bas associés à ces périodes d'angoisse.

Série noire pour Petrobras

Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO — Les explosions survenues hier sur une plate-forme de Petrobras du bassin de Campos, au nord de Rio, qui se sont soldées par un mort, un brûlé grave et dix disparus constituent un épisode de plus dans la série noire vécue par la compagnie brésilienne des pétroles.

Jadis considérée comme un exemple de société bien gérée, Petrobras — dont la production moyenne est de 1,3 million de barils/jour et de 40 000m³ de gaz — a été associée l'année dernière à plusieurs désastres écologiques.

De plus, au cours des trois dernières années, 81 employés du pétrole sont morts au Brésil dans des accidents du travail (à terre, sur des navires ou plate-formes) dont 66 travaillaient pour des sociétés sous-traitantes de Petrobras.

Le 24 janvier dernier, deux ouvriers ont péri sur une plate-forme du bassin de Campos lors d'une explosion produite par une fuite de gaz et début février quatre travailleurs ont été blessés — dont deux grièvement — dans les mêmes circonstances, sur une autre plate-forme.

Le bassin de Campos comprend 36 champs pétroliers et répond pour plus de 60 % de la production de pétrole du Brésil.

En 1984, une explosion sur la plate-forme d'Anchova avait fait 37 morts et quatre ans plus tard un incendie sur cette même plate-forme avait duré 16 jours, mais sans faire de victimes.

Petrobras, qui estime que le Brésil sera autosuffisant en pétrole d'ici 2005, a licencié la moitié ses employés au cours des dix dernières années, passant de 60 000 à 30 000 alors que la production pétrolière a augmenté.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE Mascouche

APPELS D'OFFRES

PIERRE CONCASSÉE MAS-2001-1065

Demande de soumissions
La Ville de Mascouche demande des soumissions pour la fourniture de pierre concassée.

SABLE À COMPACTER MAS-2001-1066

Demande de soumissions
La Ville de Mascouche demande des soumissions pour la fourniture de sable à compacter.

Documents
Les documents de soumission pourront être obtenus à compter du 19 mars 2001 au bureau de la réceptionniste à l'hôtel de ville de Mascouche, 3034, chemin Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1P1, durant les heures d'ouverture soit de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Exigences
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de « Ville de Mascouche » ou d'un bon de cautionnement pour un montant équivalent à dix pour cent du montant annuel global de la première année de soumission selon l'option "A". Le bon de cautionnement devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix jours de la date d'ouverture des soumissions. Dans ce dernier cas la soumission devra être accompagnée d'une lettre émise par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution garantissant l'émission, en faveur de la Ville de Mascouche, d'un cautionnement d'exécution représentant cent pour cent du montant annuel global de la première année selon l'option "A".

Date de réception
Les soumissions, sous enveloppe scellée avec la mention « **SOUMISSION** », adressées à M^{lle} Danielle Lord, greffière, seront reçues à son bureau au 3034, chemin Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1P1.

MAS-2001-1065 : jusqu'à **10 h 00 le 4 avril 2001** et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

MAS-2001-1066 : jusqu'à **10 h 30 le 4 avril 2001** et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

La Ville de Mascouche ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Donné à Mascouche, ce 16 mars 2001.
La greffière,
Danielle Lord, notaire

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Appel de propositions pour un système de signalisation

La corporation de l'Hôpital Général du Lakeshore demande des propositions pour la fourniture et l'installation d'un système de signalisation interne. Les documents d'appel de propositions pourront être obtenus à partir du 19 mars 2001, au local S-005, au sous-sol de l'Hôpital Général du Lakeshore.

Les propositions, dont l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au local S-005, au sous-sol de l'Hôpital Général du Lakeshore jusqu'à 14 h, heure en vigueur localement, le 16 avril 2001, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions présentées.

Nathalie LeRiche
Hôpital Général du Lakeshore
160, Stillview
Pointe-Claire (Québec)
H9R 2Y2

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

AVIS

DOSSIER : CD00-0335

Avis est par les présentes donné, conformément aux articles 139 du Code des professions du Québec et 139 du Code de procédure civile du Québec, à M. Michael Farber, que l'instruction d'une plainte disciplinaire à son égard et ce, relativement aux infractions suivantes: Appropriation de fonds pour fins personnelles et/ou non-paiement à un assureur ou à une institution financière des sommes perçues pour ceux-ci; Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents; Découvert ou risque de découvert et Défaut de répondre, dans les plus brefs délais à toute correspondance des enquêteurs aura lieu le 3 mai 2001 à 9 h 30 à la Maison du Barreau, située au 445, boul. St-Laurent, salle 350, Montréal, tél.: (514) 954-3400.

Copie de la plainte disciplinaire qui sera instruite est disponible pour M. Farber et/ou son procureur à la Chambre de la sécurité financière située au 500, rue Sherbrooke Ouest, 7^e étage, Montréal, tél.: (514) 282-5777.

Rosa Abreu
Secrétaire du Comité de discipline

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et du soutien technique
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:
Soumission: 01-7142
Sable de recouvrement final au Complexe environnemental Saint-Michel (C.E.S.M.)
Date d'ouverture: 2 avril 2001
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **19 mars 2001** au service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de **50 \$**, non remboursable.
Dépôt de garantie: 5% de la valeur du contrat.
Renseignements: M. Pierre Gatineau,

agent d'approvisionnement - 872-1028
Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 872-1000
Télécopieur: (514) 872-2519
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 16 mars 2001
Diane Charland
Greffière

Avis public

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Avis public est donné par le soussigné, secrétaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (ci-après la Communauté) que les membres du conseil de la Communauté se réuniront pour une séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du budget de 2001, le lundi 26 mars 2001 à 10 h à l'endroit suivant:

Centre Mont-Royal
Salon Cartier I et II
1000, rue Sherbrooke Ouest, 3^e étage
Montréal

Veillez prendre note que cette séance extraordinaire du conseil de la Communauté sera immédiatement suivie d'une autre séance extraordinaire afin de traiter des affaires courantes.

Une période de questions du public portant exclusivement sur le budget est prévue au début de la séance sur le budget. Une seconde période de questions portant sur les autres sujets est prévue lors de la deuxième séance du conseil. Les personnes désirant poser des questions à l'une ou l'autre de ces séances devront s'inscrire entre 9 h 30 et 10 h auprès du représentant du secrétaire de la Communauté, à l'entrée de la salle du conseil.

Donné à Montréal
Ce 16^e jour de mars 2001
Pierre F. Côté, c.r.
Secrétaire
Communauté métropolitaine de Montréal